



La Présidente

Arrêté n° 2021- 464 du 29 novembre 2021

Portant désignation du représentant de la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein de la commission territoriale Ile-de-France/Normandie/Pays de Loire de Voies Navigables de France.

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU le Code des transports et notamment les articles D4312-19 et R 4312-11,
VU la délibération du Conseil d'administration des Voies Navigables de France (VNF) n°02/2016/1.1 du 23 juin 2016 relative aux commissions territoriales.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désigné pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein de la Commission territoriale Ile-de-France/Normandie/Pays de Loire de Voies Navigables de France :

- **Monsieur Olivier BLOND**, *Conseiller régional délégué spécial*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.

Valérie PÉCRESSE

Conseil régional